

PREACCORD		
Institution	Fonds Bruxellois de Garantie (FBG)	
Description	<u>Accord de principe du FBG demandé en direct par l'entrepreneur pour garantir une partie d'un crédit professionnel pour investir en Région bruxelloise.</u>	
Objet financé	<p>Le Préaccord peut couvrir les crédits professionnels relatifs à:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des investissements immobiliers et mobiliers professionnels • Des investissements immatériels • La (re)constitution de fonds de roulement • La reprise d'un fonds de commerce, l'achat d'actions/parts sociales • Les opérations de leasing financier • Les crédits de cautionnement • La restructuration de crédit(s) 	
Garantie	La garantie du FBG est supplétive : le fonds ne confère pas de garantie en cas d'absence d'autres suretés.	
Bénéficiaire	Personne morale	Oui (tous types de société + ASBL)
	Indépendant	Oui
	Autres éléments	Etant actif dans tous les secteurs d'activités, excepté le secteur public, les hôpitaux et certaines professions libérales
Modalités techniques	Montant	<p>Crédits amortissables : la garantie couvre maximum 65% du montant du crédit (pour les starters, maximum 80%)</p> <p>Crédits non amortissables : la garantie couvre maximum 50%</p> <p>Montant de la garantie plafonné à 500.000€</p>
	Durée	Maximum 10 ans en fonction de la durée et du type de crédit
	Remboursement	Pas d'application
Coûts	Intérêts	Pas d'application
	Autres frais	<p>Contribution forfaitaire unique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crédits amortissables: 0,75% * montant couvert par le FBG * nombre d'années (0,50% pour les starters) • Crédits non amortissables: 0,90% * montant couvert par le FBG * nombre d'années (0,70% pour les starters)
Critères	De recevabilité	<p>Le ratio fonds propres sur total du bilan doit être de minimum 10%, nouveau projet compris.</p> <p>Le fonds de roulement doit être positif ou le devenir avec le financement.</p>
	D'octroi	Les critères de sélection sont liés au secteur d'activité, au potentiel et à la viabilité du projet ainsi qu'au profil de l'entrepreneur.
Dossier de demande	Introduction	Via entrepreneur
	Documents	Formulaire de préaccord, business plan, annexes
	Durée traitement	2 semaines (indicatif)
	Autres	/
Lien internet	Institution	http://www.garanties.be/
	Ecosubsibru	www.ecosubsibru.be (recherche : préaccord)

